

8 Société et Culture

Sécurité sociale/Prise en charge des cotisations sociales

Les employeurs éduqués sur les nouvelles exigences

Josiane MBANG NGUEMA
Libreville / Gabon

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a expliqué, à la faveur d'un séminaire de sensibilisation organisé vendredi dernier, les modalités innovantes de prise en charge des immatriculations, des déclarations trimestrielles de salaires, ainsi que l'utilisation et les avantages de la nouvelle carte d'assuré biométrique.

ÉDIFIER les employeurs du secteur privé, du parapublic, des administrations et des collectivités locales sur les nouvelles exigences de prise en charge des cotisations sociales : c'était le principal objectif du séminaire de sensibilisation organisé vendredi dernier à Owendo, par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Il s'est agi, pour la direction du recouvrement du contentieux de la CNSS, d'informer les employeurs sur les modalités innovantes de prise en charge des immatriculations, des déclarations trimestrielles de salaires (DTS), puis sur l'utilisation et les avantages de la nouvelle carte d'assuré biométrique. Une opération de sensibilisation qui a également permis à l'organisme de sécurité sociale d'attirer l'attention des participants sur leur responsabilité en matière de déclaration des salaires, sur la procédure de "circularisation" des comptes et sur les e-services. « Les résultats attendus sont l'amélioration de la qualité et l'efficacité des déclarations, l'amélioration du taux de recouvrement, afin de garantir un service de prestations optimum et équitable », a

déclaré, à l'ouverture des travaux, Yvonne Ella Assa, adjointe au directeur général de la CNSS.

Une série de présentations animées tour à tour par le directeur du recouvrement et du pré-contentieux CNSS, Charles Mendome, son adjoint, Nadège Ayouma O'tha Keme et le webmaster Patrick Ndong Assum, ont marqué ce séminaire. La première, portant sur "la nouvelle approche en matière d'immatriculation et les autres traitements", a abordé la question de l'immatriculation obligatoire des salariés et de la fiabilité des données en assurances, notamment s'agissant de la localisation et des adresses (mail, téléphone, quartier, boîte postale) et la conformité des pièces d'Etat-civil. Concernant la nouvelle approche DTS et la nouvelle carte d'assuré biométrique, l'importance du respect des formations et structures des fichiers (Excel et texte), des statuts et catégories socioprofessionnelles, date d'embauche et de cessation, du nombre de jours et heures de travail, des plafonds et planchers, des taux applicables a été notifiée aux employeurs. Lesquels ont également été interpellés sur la systématisation de l'envoi en ligne et leur responsabilité comme déclarant et seul habilité à traiter la déclaration.

Le sujet des cartes d'assuré n'était pas en reste. En effet, il a été signifié aux participants que les anciennes cartes doivent être remplacées par les nouvelles qui sont biométriques et disponibles au niveau de tous les sites CNSS.

Lors de la présentation de DTS en ligne, il a été rappelé aux employeurs leur "devoir" de déclarer chaque trimestre à la CNSS, les ré-



Photo : DR

Les responsables de la CNSS au cours du séminaire de sensibilisation sur les nouvelles exigences de la prise en charge des cotisations sociales.

munérations versées pour chacun des salariés sur Internet depuis « l'espace employeur » du site web CNSS,

ou alors de se rendre directement aux délégations et autres agences de la CNSS (siège central ou à l'inté-



Photo : DR

Les employeurs très attentifs aux explications de l'organisme de sécurité sociale.

rieur du pays).

Les travaux en ateliers, dont celui sur la "circularisation" des comptes et ar-

rêtés contradictoires, ont mis un terme à ce séminaire pour le moins riche en débats.



À LA RECHERCHE DE
1000
LEADERS
2016

MANDELA WASHINGTON FELLOWSHIP
POUR LES JEUNES LEADERS AFRICAINS

POSTULEZ MAINTENANT SUR
YOUNGAFRICANLEADERS.STATE.GOV

DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE POUR FAIRE PARTIE DE LA PROCHAINE GÉNÉRATION DE LEADERS !

« J'ai lancé YALI...pour vous aider à accéder aux ressources et à la formation et aux réseaux dont vous avez besoin pour devenir les leaders de demain... » – Le président Barack Obama –

Le programme Mandela Washington Fellowship est le projet phare de l'initiative en faveur des jeunes leaders africains (Young African Leaders Initiative -YALI), lancée par le président Obama. En 2016, ce programme fera venir 1000 jeunes leaders aux États-Unis pour suivre une formation et recevoir des conseils en leadership. Il leur fournira des occasions uniques de mettre en pratique ces nouvelles compétences en Afrique afin de stimuler la croissance économique et la prospérité et de consolider les institutions démocratiques.

CANDIDATURES DISPONIBLES SUR INTERNET
DU 1^{ER} OCT. AU 11 NOV. 2015

MANDELA WASHINGTON
FELLOWSHIP
FOR YOUNG AFRICAN LEADERS

UNE OCCASION UNIQUE DE...

- ▲ communiquer en personne avec le président Obama lors d'un sommet présidentiel à Washington ;
- ▲ participer à un programme de leadership et de mentorat d'une durée de 6 semaines dans un établissement américain ;
- ▲ rencontrer des dirigeants américains du gouvernement, de la société civile et d'entreprises ;
- ▲ avoir des opportunités exceptionnelles de stage et d'apprentissage ;
- ▲ développer son entreprise ou son projet grâce à de petites subventions représentant au total des millions de dollars ;
- ▲ faire partie d'un réseau continental et mondial d'anciens participants qui facilitera la recherche de solutions innovantes à des défis communs ;
- ▲ passer à la vitesse supérieure en devenant membre du YALI Network sur youngafricanleaders.state.gov/beinvolved